



Rapport d'activité 2011



Réserve Naturelle
VENEC



janvier 2012 - version revue et corrigée

Bretagne Vivante
sepnb

186 rue Anatole France
BP 63121
29231 Brest cedex 3
tél. 02.98.49.07.18
reserves@bretagne-vivante.org

www.bretagne-vivante.org

La réserve naturelle du Venec : un espace fragile dans un environnement en mutation

Aller de l'avant

Le conseil scientifique de la réserve naturelle du Venec s'est réuni le 18 janvier 2011 (cf. annexe I) pour discuter notamment de deux grands programmes concernant ce site. Ces programmes ont pour objectif de mieux connaître le Venec et permettent, de préparer l'extension de la réserve naturelle. En effet, que ce soit la cartographie du Venec et de sa périphérie ou le suivi temporel des oiseaux communs, ces deux programmes contribuent au développement de la connaissance de cette unité écologique de plus de 240 ha. Pour préparer l'extension de la cohérence écologique de la réserve grâce à la création d'un périmètre de protection, d'autres études devront être menées dans les prochaines années. En lien avec cet objectif, le périmètre de préemption animé par le Conseil général du Finistère sur le Venec et sa périphérie commence à porter ses fruits puisque les premières promesses de vente ont été signées. Pour toutes ces raisons, on peut penser qu'il est temps de remettre le dossier de création d'un périmètre de protection à l'ordre du jour, en commençant par le diagnostic de la zone périphérique.



Un cartographe piégé par un quadrat !



Des sphaignes et des rossolis à foison !

Continuer

Bien entendu, il ne faut pas oublier l'existant et continuer le travail de restauration des parcelles de prairies oligotrophes ou de landes tourbeuses, en périphérie du périmètre de la réserve naturelle. Trois parcelles totalisant 0,4 ha sont en cours de réouverture pour permettre à une végétation plus « intéressante » de pousser et notamment des succises qui peuvent être colonisées par le damier de la succise, un papillon protégé. C'est dans cet esprit que les prairies oligotrophes sont fauchées tous les deux ans (dont 2011) en régie, malgré le fait que le gestionnaire n'ait pas tout l'équipement nécessaire pour exporter le foin. L'autre possibilité aurait été de conventionner la fauche de ces prairies. En effet, du côté du Cragou, l'exemple du gestionnaire et de ses partenaires à l'époque de la mise en place de l'OGAF-landes (opération globale d'aménagement foncier) a permis à de nombreux agriculteurs de retrouver l'intérêt de la litière de landes, plus communément appelé « gougi » dans la montagne. Mais malheureusement, sans doute faute de démarche incitative, aucun agriculteur de ce côté des monts d'Arrée n'est actuellement intéressé par cette végétation.



Élargir le regard

S'il fait bon vivre sur le Venec et l'arrière Venec, cette étendue de landes et de tourbières n'est qu'un îlot de nature et non une arche de Noë. Plusieurs espèces considérées comme patrimoniales préfèrent des landes plus sèches comme celles des « menez » et des « roc'h » qui entourent le Yeun Elez. Ces landes n'attirent pas que des oiseaux nicheurs puisque de drôles d'oiseaux de nuit fréquentent également ces habitats et organisent des rave-parties malgré leur incidence négative sur les habitats d'intérêt communautaires et les espèces qui vivent là.

La même inquiétude plane sur les landes des monts d'Arrée qui n'ont pas encore été détruites ou plantées. Alors que la disparition de 37% des landes sèches et mésophiles et de 16% des landes humides et tourbières a été constatée entre 1976 et 2002¹ et que les plantations artificielles sont responsables à elles-seules de 21% de ces disparitions de landes, le développement de la filière « Sitka » que souhaite le groupement professionnel intitulé SITCOB (Sitka et Centre-ouest Bretagne) ne peut que nous inquiéter. Ces propriétaires, exploitants, architectes spécialisés en maison bois, etc., financés par des fonds européens, régionaux et départementaux s'inscrivent dans une démarche s'opposant aux efforts menés par des collectivités publiques pour protéger les landes et tourbières encore en état dans le centre-ouest Bretagne. Force est de constater qu'à la régression de ces espaces naturels emblématiques des monts d'Arrée font échos des bilans naturalistes dont l'évolution doit nous inquiéter. Sans les "espaces de biodiversité et de paysages remarquables" des monts d'Arrée, dont la préservation est inscrite dans les objectifs de la charte du PNRA, la réserve naturelle du Venec apparaîtrait à beaucoup comme un simple alibi, un joyau sans son écrin.

¹ Stéphan Agnès et Durfort José, Forum Centre Bretagne Environnement, Première synthèse relative à l'évolution des espaces naturels des monts d'Arrée sur 25 ans (1976-2002) après informatisation de la carte des groupements végétaux des monts d'Arrée établie par B. Clément en 1976. Parc naturel régional d'Armorique Mai 2004

L'équipe de la réserve

Conservateur bénévole : Daniel Malengreau

Personnel permanent : Emmanuel Holder, responsable de sites, Laure Leclère, animatrice, Bernard Jézéquel, garde-technicien.

Coordination régionale : Sophie Coat, directrice scientifique, Gaëtan Guyot, chargé de mission naturaliste, Maïwenn Magnier, coordinatrice du réseau des réserves, Emmanuelle Pfaff, chargée de mission SIG (système d'information géographique), Paskall Le Doeuff, coordinateur pédagogique, Alma Chambord, responsable administrative et financière et Joël Goron, directeur.

Personnel saisonnier : Laurence Botte

Conseil scientifique : Jacques Le Doaré – entomologue, Bernard Clément – écologue, Marie-Christine Eybert – ornithologue, Bernard Hallégouet – géomorphologue, Marion Hardegen – botaniste, Grégor Marchand – archéologue.

Collaborateurs bénévoles : Bernard Clément, José Durfort, Jacques Mazé, Loïc Apamon, René-Pierre Bolan, Jacques Maout, Yves Le Gall, Sandrine Duverger, Alexandre Bayer, les adhérents de Bretagne Vivante SEPNB de la section de Morlaix.

Stagiaire : Marion Gourbault, stagiaire en BTS GPN option gestion des espaces naturels au Lycée agricole de Suscinio.

Partenaires : Municipalité et Commune de Brennilis, Conseil général du Finistère, Ministère de l'écologie et du développement durable, Pays du Centre-Ouest Bretagne (COB), Communauté de communes du Yeun Elez, SHEMA, Syndicat mixte pour la gestion des cours d'eau du Trégor et du pays de Morlaix, Comité départemental du tourisme, Inspection de l'éducation nationale, Ville de Morlaix, Pays d'accueil du centre Finistère, PNRA, Fondation Nature et Découverte, Fondation EDF Diversi'terre, Conseil Régional de Bretagne, Fédération de Pêche du Finistère, Philippe Fouillet, Université de Rennes, CAREN / UMR EcoBio.

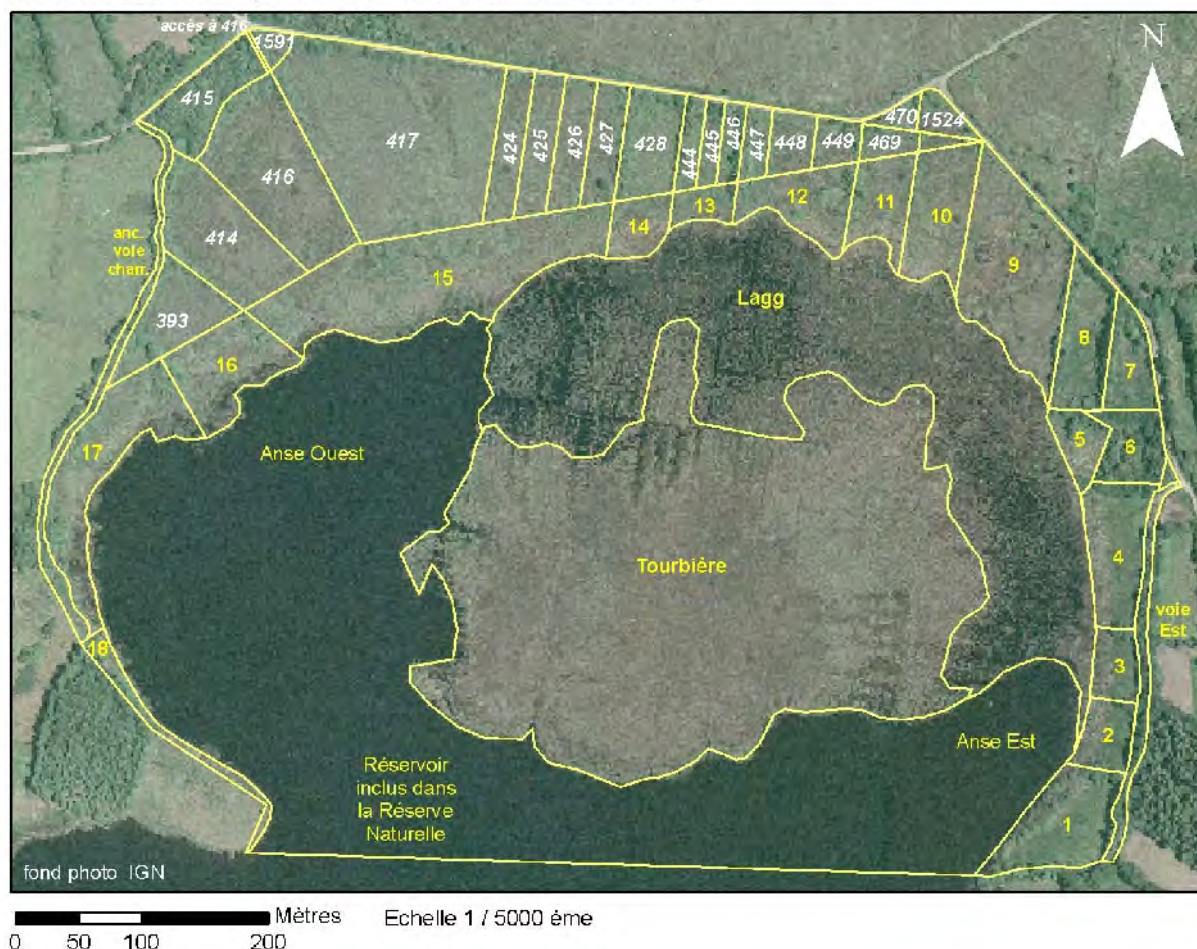
Remerciements : à la municipalité de Brennilis, aux employés municipaux.

M. Yves Corre, maire honoraire de Brennilis est décédé en cette année 2011. Les membres de Bretagne vivante qui l'ont côtoyé, garderont le souvenir d'un élu qui s'est battu à leur côté pour faire avancer des dossiers comme celui de la réserve naturelle et de la maison des castors.

Pour mieux localiser les différentes opérations, une partition de la Réserve Naturelle a été proposée dans le nouveau plan de gestion (cf. carte ci-après). Elle est utilisée pour la localisation des actions depuis le rapport d'activité 2007.

Réserve Naturelle du Venec - Plan de gestion 2008-2015

Localisation des opérations - parcelles cadastrées (section A - Brennilis) et autres secteurs (Réservoir St-Michel - n° arbitraires)



I. Surveillance du territoire et police de l'environnement

Police de l'environnement - opération prioritaire PO1 du plan de gestion

Il n'y a pas eu d'infractions relevées cette année sur la réserve naturelle si ce n'est des personnes se promenant avec des chiens non tenus en laisse. A noter tout de même qu'un prélèvement de sphaigne imbriquée (sphaigne qu'on ne retrouve en France que sur la RNN Venec) a été effectué par un inconnu. Ce prélèvement a eu lieu quelques temps après la visite d'universitaires néerlandais.

Le garde commissionné de la RNN, Emmanuel Holder, a suivi une formation de l'ATEN du 3 au 5 octobre 2011. Il s'agissait d'une remise à niveau en matière de législation des réserves naturelles.

II. Cartographie et base de donnée

Cartographie détaillée de la zone centrale de la réserve (bombement et lagg), de la zone périphérique de la réserve et des landes en arrière de la RN - opérations prioritaires RE1, RE1' et RE2 du plan de gestion

José Durfort a été retenu par le gestionnaire et la DREAL pour la cartographie en trois parties du Venec. La cartographie de la zone périphérique de la réserve et des landes de l'arrière Venec est terminée; celle du bombement a pu se prolonger en 2011 grâce au soutien exceptionnel de la DREAL Bretagne. La carte sera livrée au printemps 2012. Cette troisième carte représentera les fosses, fossés et tous les éléments de

repérages utiles (arbustes isolés), les secteurs à sphaignes hydrophiles des dépressions et fosses, les secteurs à sphaignes hygrophiles des groupements tourbeux très actifs, les secteurs à sphaignes hygrophiles embryuées, la lande à éricacées, lichens et hypnacées, les marges ou îlots à molinie en touradon et les fourrés à *Myrica galle*. La sphaigne de Magellan, *Sphagnum magellanicum*, et la linagrette engainée seront relevées systématiquement. Cette carte permettra une comparaison avec les travaux de Bernard Clément de 1983-84 sur les secteurs communs aux deux documents et sera accompagnée d'une notice de carte détaillée, avec des relevés phytosociologiques témoins. Une restitution des premières conclusions sera présentée par José Durfort lors du comité consultatif de gestion du 10 janvier 2012.

Ci-après deux extraits de la carte dressée par José Durfort.

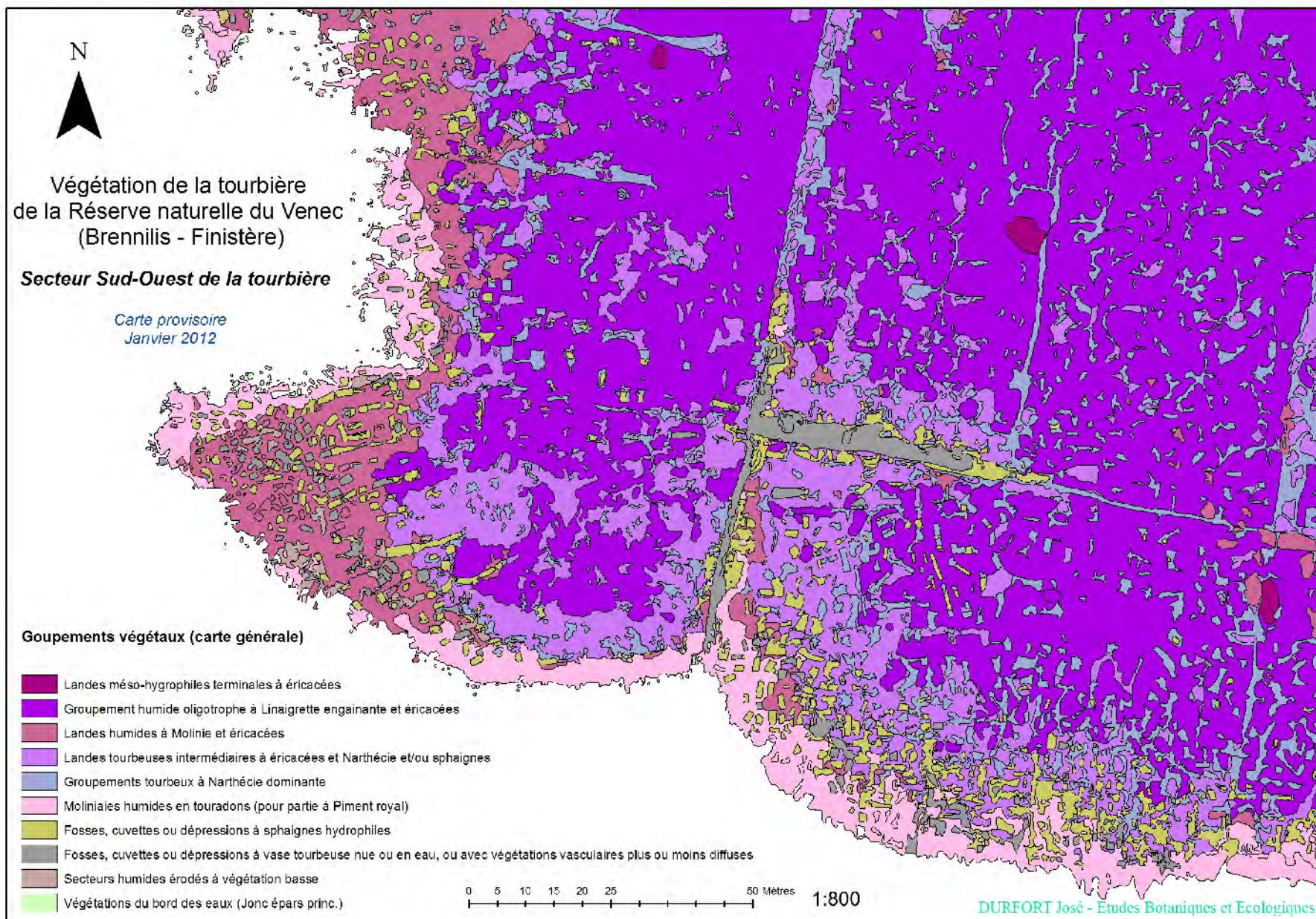
Mise en place d'un SIG - *opération prioritaire RE5 du plan de gestion*

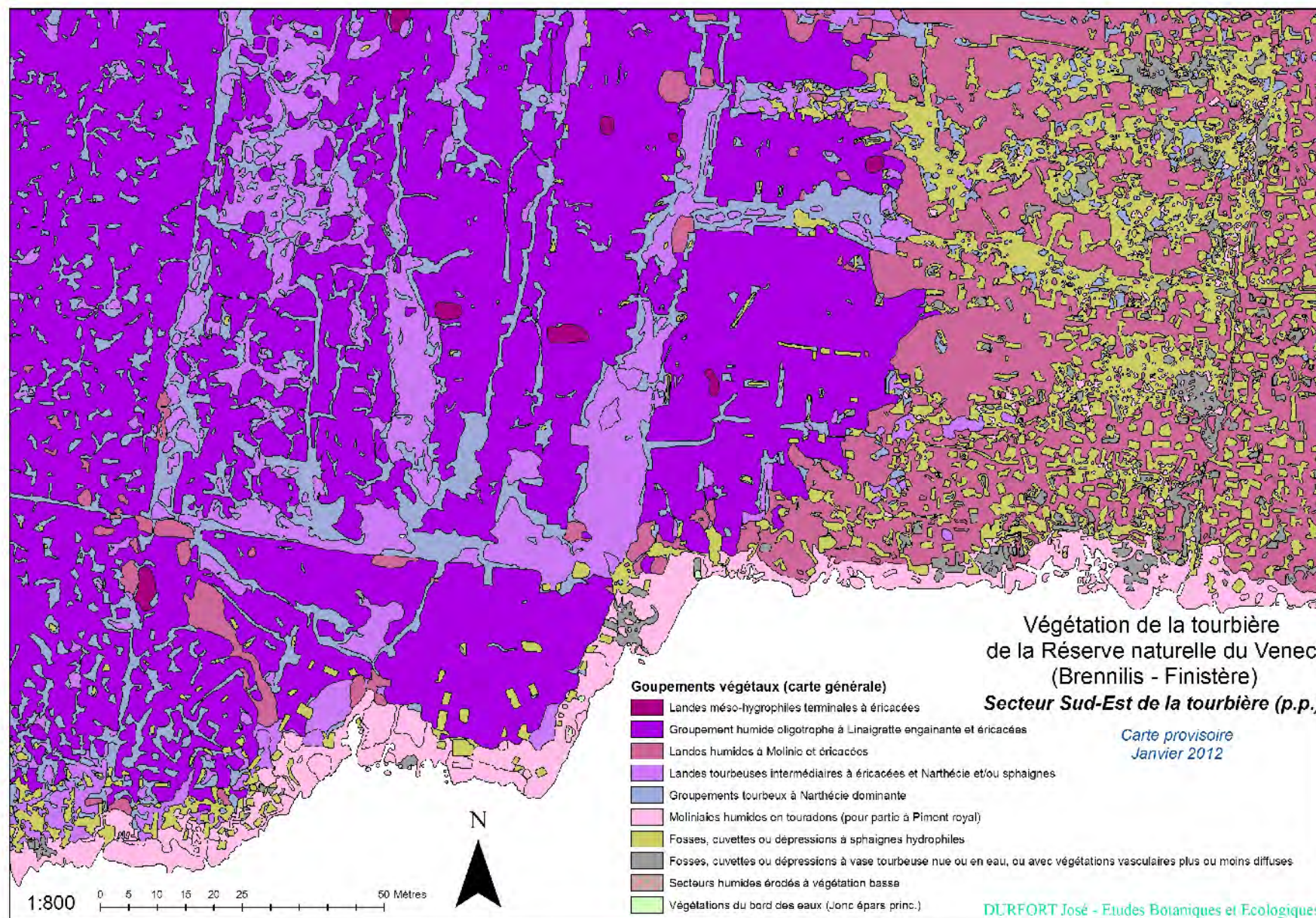
Emmanuel Holder s'est formé à l'utilisation de l'outil SIG grâce à l'encadrement prodigué par Emmanuelle Pfaff, la géomaticienne de Bretagne vivante. Le gestionnaire dispose dorénavant d'un certain nombre de couches d'informations géolocalisées lui permettant une meilleure appréhension de la gestion du Venec et de sa périphérie. L'apprentissage se poursuit à l'occasion de chaque utilisation du logiciel GVsigt.

Intégration des données espèces à la base de données SERENA

opération prioritaire INV6 du plan de gestion

Les données naturalistes recueillies en 2011 et 2012 seront saisies au cours de l'hiver 2011/2012.





III. Suivis du fonctionnement de la tourbière

Mise en place d'un protocole de mesures piézométriques en continu pour déterminer s'il y a ou non encore existence d'un acrotelm fonctionnel

opération prioritaire RE3 du plan de gestion

Après les problèmes de compatibilité informatique et de cordons, des campagnols amphibie qui ont rongé des câbles, une personne mal intentionnée a « débranché » un fil électrique assurant l'enregistrement des données pour la sonde installée dans le bombement. Les trois autres sondes ont pu continuer leurs enregistrements.

Le graphique de la page suivante permet d'illustrer les variations des moyennes quotidiennes des niveaux d'eau sur les trois autres sondes. Il est à noter que les valeurs absolues des niveaux d'eau ne sont pas à prendre en compte puisque les sondes ne sont pas étalonnées sur le même niveau de référence.

Contrairement à l'année précédente, 2011 fut une année sèche et le réservoir n'a jamais été aussi bas depuis 2003. Il n'y a donc pas lieu de penser que le réservoir ait pu avoir une influence directe sur le fonctionnement hydrologique de la tourbière puisque des variations sont enregistrées aux périodes les plus sèches. En tout cas, il n'est pas possible de l'évaluer puisque la SHEMA n'a pas encore répondu aux sollicitations de Bretagne vivante pour les données limnétriques du réservoir (mesures des niveaux d'eau du réservoir). En ce qui concerne la pluviométrie, les données sont fournies en ligne par la station de mesure de Botmeur. Les niveaux varient normalement entre 100 mm en décembre-janvier et 35 mm en juillet. En 2011, ces valeurs varient entre 36 mm et 0 pour la période comprise entre le 27/05 et le 26/08.

Cette faible pluviométrie s'est traduite différemment sur les niveaux d'eau contenue par la tourbière, selon l'emplacement des sondes. Ainsi, la sonde située en périphérie, proche d'une petite fosse (courbe bleue sur le graphique de la page suivante) enregistre très rapidement les variations de niveaux d'eau dues à la pluie. Pour la sonde située près de la grande fosse (courbe orange sur le graphique de la page suivante), les réactions semblent beaucoup plus soudaines (forte amplitude des variations) avec un décalage par rapport au moment où la pluie est tombée. Ceci s'explique certainement par le temps nécessaire à cet apport d'eau pour imbiber la tourbe. On note tout de même des enregistrements dont l'écart-type est assez important. Pour la sonde « tallweg » qui mesure les variations de niveaux d'eau sur une ancienne fosse aujourd'hui comblée (courbe verte sur le graphique de la page suivante), les variations sont également décalées par rapport aux pluies mais leurs amplitudes sont beaucoup moins brusques. On note également que l'eau semble retenue plus longtemps dans la tourbe à la verticale de cette sonde qu'au niveau des deux autres enregistreurs. La sonde « tallweg » est à la périphérie du bombement et on peut supposer que le pouvoir de rétention de la tourbe est en partie responsable de cet état de fait.

Enfin, au début du mois de mai, M. Jos Verhoeven est passé sur le Venec en compagnie de plusieurs scientifiques dont Bernard Clément de l'université de Rennes I pour prélever quelques échantillons de tourbe dans le cadre de son travail sur les changements globaux et les apports atmosphériques. Cette étude concerne plusieurs tourbières de différentes régions européennes.

Poursuite des observations de l'érosion de la tourbière face au plan d'eau

opération prioritaire SE3 du plan de gestion

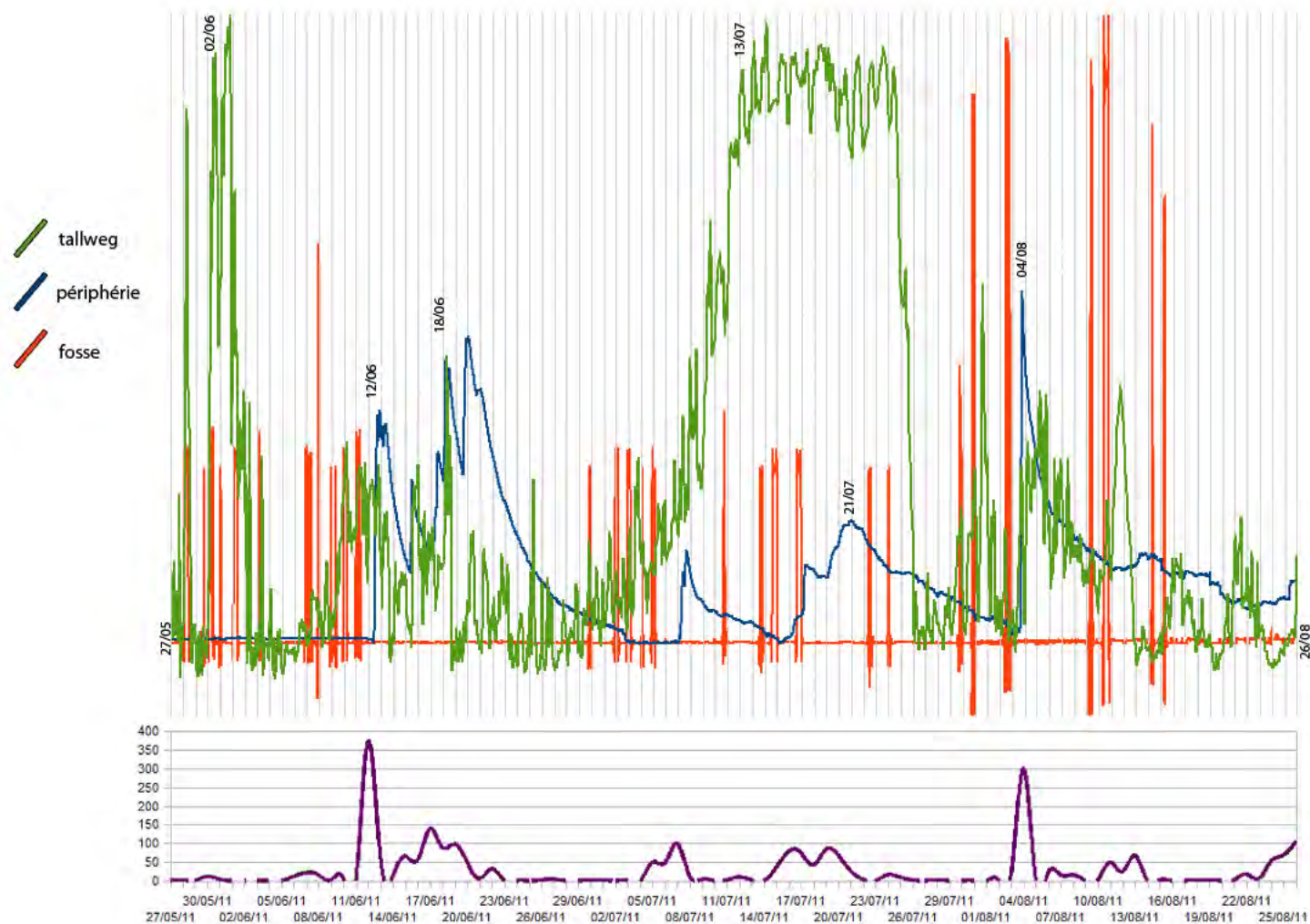
Suite au travail de Jessica Bruggeman qui a mis en évidence une érosion du bombement et a proposé une méthode de suivi, les premiers relevés complémentaires sont programmés en 2012.

Analyse d'échantillons de tourbe blonde de la tourbière pour la recherche de macrorestes de sphaignes en vue de leur identification

opération complémentaire RE4 du plan de gestion

Cette opération n'est pas programmée pour l'instant même si la découverte d'une station de *Sphagnum imbricatum* sur le bombement du Venec donne de nouvelles raisons à la mise en place de cette étude sur la réserve naturelle.

Variations des niveaux d'eau mesurés par les sondes piézométriques du Venec entre le 27/05/11 et le 26/08/11



Variations des niveaux de pluviométrie (1/10^{ème} mm) mesurés par la station de Botmeur entre le 27/05/11 et le 26/08/11

Étude des pollens fossiles et analyses chimiques élémentaires et isotopiques en vue de reconstituer l'évolution de la végétation, du climat et des impacts des activités métallurgiques sur les 6000 dernières années

opération complémentaire RE6 du plan de gestion

Cette opération n'est pas programmée pour l'instant.

IV. Inventaires et suivis naturalistes

Poursuite de l'inventaire des bryophytes - opération prioritaire INV1 du plan de gestion

Poursuite de l'inventaire des lichens et des champignons

opérations prioritaires INV2 et INV3 du plan de gestion

Ces opérations n'ont pas été poursuivies en 2011, faute de compétences disponibles.

Poursuite des placettes d'étrépage et des secteurs fauchés de landes

opération prioritaire SE2 du plan de gestion

La dernière placette d'étrépage décapée en janvier 2009 fut visitée en septembre 2011. Il n'y a toujours pas d'espèces patrimoniales typiques du *rhynchosporion* mais plutôt des espèces cicatricielles comme en 2010.

La placette décapée en 2004 ne présente pas de changement avec le relevé de 2009. Elle est toujours aussi colonisée par la sphaigne de la Pylaie. Cette sphaigne colonise les zones décapées autour des touffes d'autres végétaux. Pour l'instant, il n'y a toujours pas d'apparition de lycopode inondé (*Lycopodiella inundata*). Néanmoins, il faudrait arracher ou décaper les touffes de molinies et d'agrostis qui prennent de plus en plus de place.

Poursuite de l'inventaire des invertébrés, particulièrement les groupes aquatiques

opération prioritaire INV4 du plan de gestion

Suivi des nids de chenilles de Damier de la succise – opération prioritaire SE1 du plan de gestion

Depuis l'étude « damier de la succise » publiée en 2005, les stations du Venec sont suivies chaque année. Le nombre de nids est compté pour chacune des parcelles prises en compte dans cette étude. En 2011 comme en 2010, en plus d'être dénombrés, les nids sont également géolocalisés. 2011 est une année faste avec 158 nids dénombrés entre les parcelles suivies et le bord de la route reliant le Venec à Keriou, sur la partie conventionnée avec la commune pour que les bords de talus ne soient pas fauchés. Les conditions météorologiques ont été favorables à la reproduction du damier de la succise notamment durant l'émergence imaginaire. Toutefois, il n'y a pas de surprises : les parcelles où la végétation est de plus en plus haute sont de moins en moins colonisées par les papillons, même si les succises restent assez nombreuses dans des conditions météo qui étaient idéales.

Nb nids 2007	2008	2009	2010	2011	Localisation	Situation
0 nid	0 nid	0 nid	0 nid	0 nid	Secteur 4	RN
0 nid	0 nid	0 nid	0 nid	0 nid	Secteur 1	RN
2 nids	3 nids	1 nid	11 nids	6 nids	Parcelle 980	Périphérie
0 nid	1 nid	0 nid	0 nid	0 nid	Parcelle 972	Périphérie
2 nids	5 nids	4 nids	7 nids	16 nids	Parcelle 956	Périphérie
9 nids	7 nids	22 nids	18 nids	37 nids	Parcelle 1517-1485	Périphérie
2 nids	0 nids	0 nids	4 nids	28 nids	Parcelle 428	RN
			2 nids	71 nids	Talus périphérique	Bord RN
15 nids	16	27	42	158		

Cette faible colonisation (parcelle 980) ou même l'absence de nids (secteurs 1 et 4, parcelle 972) s'expliquent par la difficulté pour la femelle d'accéder aux rosettes de feuilles des succises pour y déposer ses œufs. En effet, sur les autres parcelles, la végétation est beaucoup moins haute (parcelles 956, 1517-1485) ou ont fait l'objet d'opérations de gestion ciblées (parcelle 428) en hiver qui ont porté leurs fruits quelques mois plus tard. Ainsi, sur cette parcelle 428, en 2009 la prairie a été fauchée et en octobre 2010 ainsi qu'en mars 2011, des touradons de molinie ont été arrachés autour de la tâche principale de succises. Pour ce faire, le touradon est attaché à un bout relié à une chaîne à gros maillons, elle-même attachée au tracteur. Lorsque le tracteur avance, les touradons et autres saules sont facilement arrachés. Le "bout"

permet de « serrer » le touradon et la chaîne à gros maillons évite le problème des filins qui fouettent quand ils cassent, risquant par la même occasion de blesser ou de tuer l'opérateur.



Transport de touradons



Arrachage de saule



L'arrachage des touradons et des saules autour de la tache principale de succises a permis aux femelles d'accéder aux feuilles basales de la plante-hôte. Comme le montre la figure ci-contre, 7 nids ont pu coloniser la tache principale en 2011 alors que ce n'était pas possible en 2010 (et les années précédentes). La fauche de 2010 a permis aux succises d'étendre leur territoire de proche en proche. En effet, la succise est une fleur qui s'étend grâce à la progression de son système racinaire. Par ailleurs, c'est une espèce qui pousse en plein soleil sur des sols humides, mais qui peuvent subir des variations au cours de l'année. La fauche et la suppression des ligneux favorisent donc les succises et, donc, les damiers.

La restauration de cette prairie oligotrophe est donc un succès et l'objectif des chantiers entrepris sur la parcelle voisine est de générer de nouveaux espaces favorables aux succises et aux damiers de la succise.

Poursuite de l'inventaire des vertébrés - opération prioritaire INV5 du plan de gestion

Recensement et suivi des reptiles

Dans le cadre du contrat nature confié par la région Bretagne à l'association gestionnaire, un parcours « reptile » avait été mis en place en 2009 sur 500 mètres jalonnés de 11 plaques attractives, à cheval sur la RN Venec et sa périphérie. Peu de reptiles sont observés au cours des 12 prospections (deux par mois d'avril à septembre) de 2011 et les espèces déjà inventoriées sont confirmées (lézards vivipares, vipères péliades et couleuvres à collier).

La parcelle 444 a hébergé une portée de petites vipères et de nombreux lézards ont été vus entre la première et la cinquième plaque attractive.



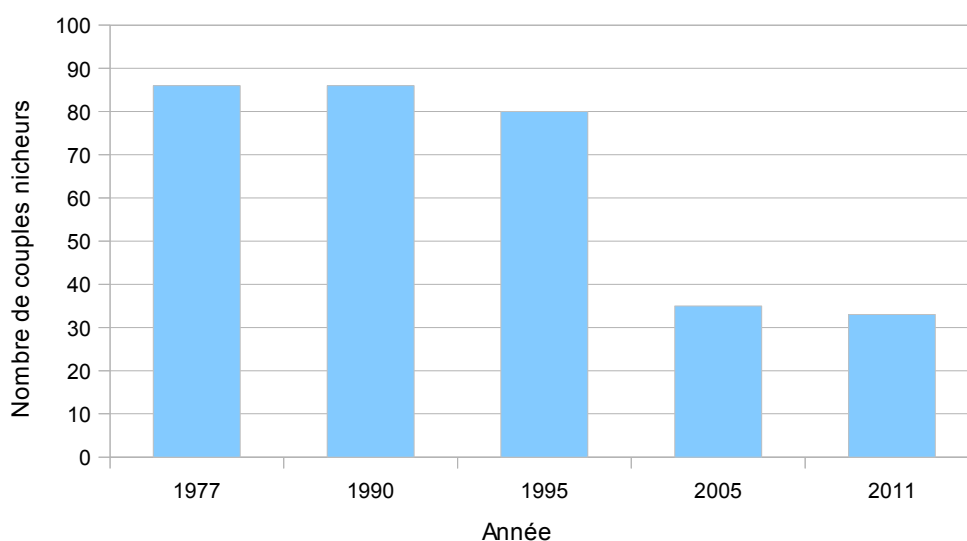
Ce protocole sera revu et réduit au cours de l'année 2012 en plaçant les plaques attractives à l'écotone de différents habitats.

Recensement des courlis cendrés nicheurs des monts d'Arrée :

Cette année, les bénévoles de Bretagne Vivante et du GOB (groupe ornithologique breton) ont dénombré le nombre de couples de courlis cendrés nicheurs sur les monts d'Arrée. Sur le secteur du Yeun Elez, seul un couple a niché sur le secteur du Libist. Un autre couple a niché au Roc'h Cleger. Des oiseaux "alarmant" ont été aperçus dans deux autres secteurs du Yeun (Nord Ouest et Nord Est) mais aucune preuve de nidification n'a pu être observée. Le repérage des courlis devient de plus en plus difficile du fait de leur diminution. La compétition intra-spécifique étant moins importantes, les chants et autres appels se font de plus discrets et les courlis sont moins facilement repérés.

Sur les monts d'Arrée, on estime qu'il y a eu 33 couples de courlis cendrés nicheurs en 2011. Comme le montre le graphique ci-dessous, l'évolution n'est pas rassurante et s'explique par la régression de la mosaïque d'habitats dont a besoin le courlis : un ensemble de landes de fauche joutant des landes tourbeuses et/ou de parcelles pâturées dans lesquelles les poussins viennent se nourrir avant de s'envoler.

Evolution du nombre courlis cendré dans les monts d'Arrée

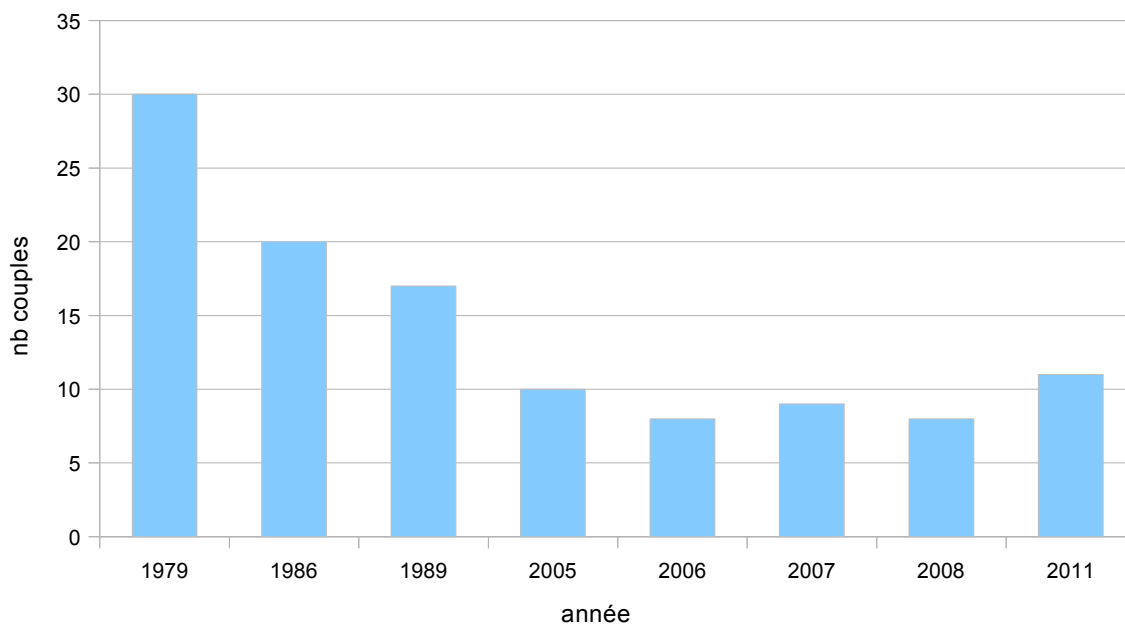


Recensement des busards gris nicheurs des monts d'Arrée :

Cette année fut également l'occasion de dénombrer le nombre de couples de busards gris nicheurs sur l'ensemble des monts d'Arrée. Concernant le Yeun Elez, les observations se limitent à sa périphérie même si le Venec et l'arrière Venec sont régulièrement fréquentés par ces rapaces pour chasser. Les observations à la périphérie du Yeun Elez se répartissent de la façon suivante :

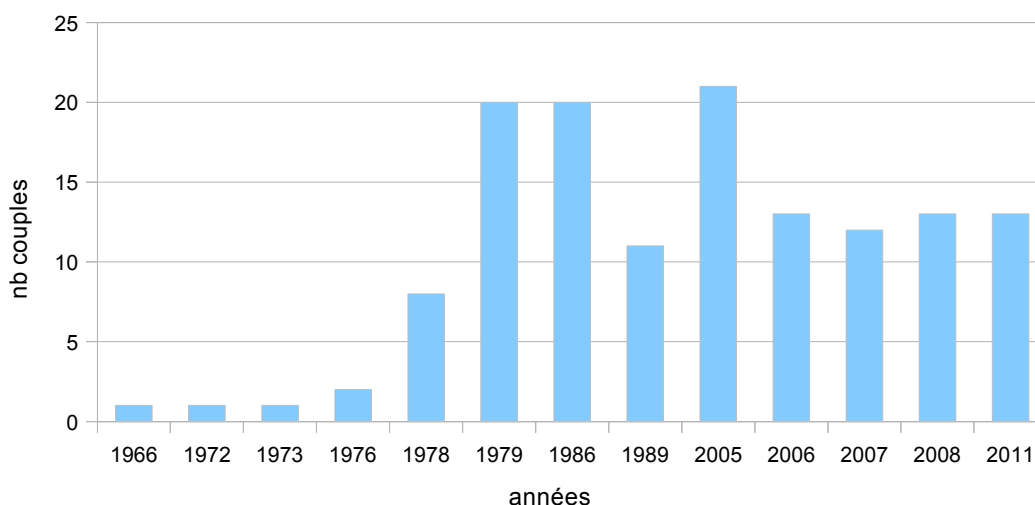
- Sources de l'Elorn : 3 couples de Saint Martin et un couple de cendrés.
- Mont Saint Michel de Brasparts : 1 couple de cendré produit 2 jeunes à l'envol.
- Roc'h Cleger : 1 couple de cendré parade au printemps. L'espèce est revue par la suite dans le secteur, mais sans preuve de reproduction.
- Roc'h Tredudon : 1 couple de cendré jusqu'en juillet. Dérangements fréquents. 1 couple de Saint Martin en début de saison.
- Roc'h ar Feunteun : 2 couples de cendré sur le face sud dont un avec un mâle mélanique. Un autre couple de cendré sur Penn ar Prajou avec au moins un jeune à l'envol. Un couple de Saint Martin avec au moins un jeune à l'envol.

Evolution du nombre de busards cendrés dans les monts d'Arrée



Globalement, sur les monts d'Arrée, 11 couples de busards cendrés et 13 couples de busards Saint-Martin auraient niché en 2011. Ces effectifs confirment la relative stabilité pour le busard cendré mais le nombre de couples est bien inférieur à ce qu'il a été (30 en 1979). Pour le busard Saint-Martin, on note également une relative stabilité depuis 2006 mais les effectifs sont moins bons qu'en 1979-1986 (20 couples).

Evolution du nombre de busards Saint-Martin dans les monts d'Arrée



Plusieurs raisons peuvent expliquer cette tendance à la baisse, que ce soit pour les busards ou pour le courlis, mais il est sûr que le dérangement induit par des manifestations comme la rave-party du 17 avril 2011 ne contribue pas à améliorer la situation. Cette manifestation était autorisée par les services de l'Etat dans un site Natura 2000 et au cœur de l'habitat pris en compte par l'arrêté préfectoral de protection de biotope de Botmeur. Comme toute manifestation de ce type dans un site Natura 2000, une étude d'incidence a dû être rédigée par l'organisateur. Ce document public n'a toutefois jamais été communiqué à Bretagne vivante malgré ses nombreuses demandes. Il est difficilement envisageable que cette étude ait pu faire croire à l'absence d'incidence d'une rave-party sur les habitats d'intérêt communautaire environnants et les espèces qui y vivent.

Recensement et suivi des populations d'oiseaux – STOC EPS

Le but du suivi par échantillonnages ponctuels simples (EPS) est d'obtenir une évaluation des tendances d'évolution des effectifs de différentes espèces communes nicheuses sur la réserve. Le nombre de contacts visuels et auditifs avec une espèce en un point donné constitue une indication de l'abondance de l'espèce dans le milieu. Si l'on totalise les contacts avec cette espèce dans tous les milieux du même type, et si l'on compare les valeurs obtenues au cours du temps, on peut apprécier la tendance d'évolution de l'espèce dans ce type de milieu. Le STOC-EPS se déroule suivant un protocole très simple et bénéficie de l'expérience d'autres programmes européens similaires. Le réseau national STOC-EPS fonctionne sur la base d'une coordination nationale au sein du CRBPO (Centre de Recherches par le Bagueage des Populations d'Oiseaux) et d'une coordination nationale au sein de RNF pour le suivi des réserves naturelles.

579 oiseaux sont "contactés" au cours des trois sessions 2011. Ces oiseaux sont répartis en 35 espèces alors que 36 espèces avaient été contactées en 2010. En cumulant les deux premières années du STOC EPS, 41 espèces ont été "contactées", comme le montre le tableau ci-dessous (en jaune, les nouvelles espèces "contactées" en 2011).

Nom espèce	2010	2011				
			21	Grive musicienne	X	X
1 Alouette des champs	X	X	22	Hirondelle de rivage	X	
2 Accenteur mouchet	X	X	23	Linotte mélodieuse	X	X
3 Aigrette garzette		X	24	Locustelle tachetée	X	X
4 Bouvreuil pivoine	X	X	25	Merle noir	X	X
5 Bruant des roseaux	X	X	26	Mésange à longue queue	X	
6 Bruant jaune	X	X	27	Mésange charbonnière	X	X
7 Buse variable		X	28	Mésange nonnette		X
8 Canard colvert		X	29	Mésange bleue	X	
9 Chardonneret élégant	X		30	Pigeon ramier	X	X
10 Corneille noire	X	X	31	Pinson des arbres	X	X
11 Coucou gris	X	X	32	Pipit des arbres	X	X
12 Engoulevent d'Europe		X	33	Pipit farlouse	X	X
13 Faisan de Colchide	X	X	34	Pouillot fitis	X	X
14 Fauvette à tête noire	X	X	35	Pouillot véloce	X	X
15 Fauvette des jardins	X	X	36	Roitelet huppé	X	X
16 Fauvette grisette		X	37	Rougegorge familier	X	X
17 Geai des chênes	X	X	38	Sitelle torchepot	X	
18 Grèbe huppé		X	39	Tarier pâtre	X	X
19 Grimpereau des jardins		X	40	Troglodyte mignon	X	X
20 Grive draine	X		41	Verdier d'Europe		X

Enfin, ces deux échantillonnages seront complétés par un **transect hivernal** qui permettra le recensement des espèces hivernantes.

Recensement des vertébrés – observations remarquables

Une cigogne noire a été observée le 14 août 2011 au dessus de l'arrière Venec. Cet oiseau très rare dans nos contrées devait être en migration.

Deux tortues de Floride, espèce invasive, ont été repérées le 14 septembre dernier, sur le littoral de la tourbière. Il faut espérer que la rudesse de l'hiver dans les monts d'Arrée aura raison de cette indésirable.

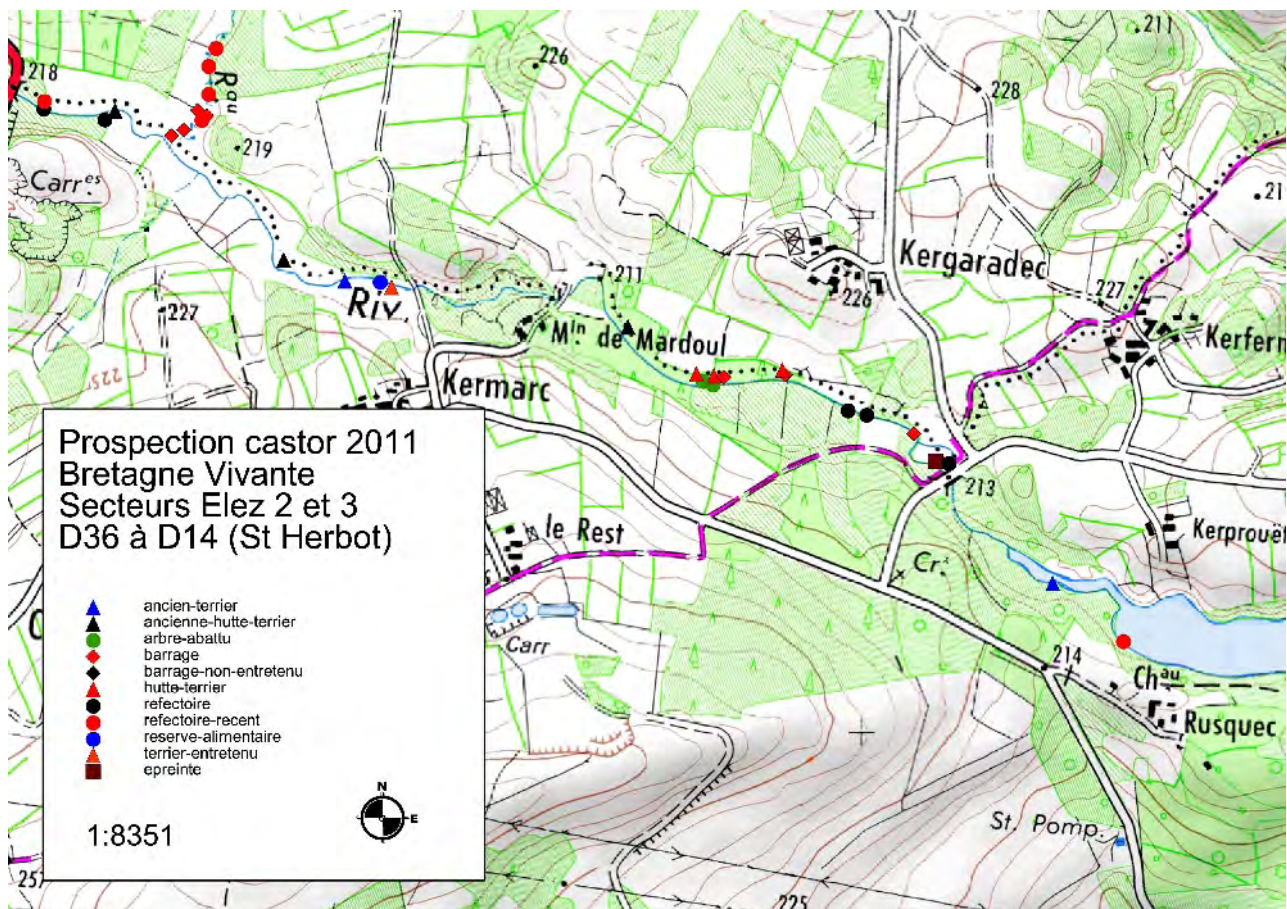
Vers les années 1970, des tortues de Floride ont été importées massivement d'Amérique par des animaleries d'Europe. De nombreux parents, souvent sous la pression de leurs enfants, ont acheté des tortues et les relâchent sans réflexion

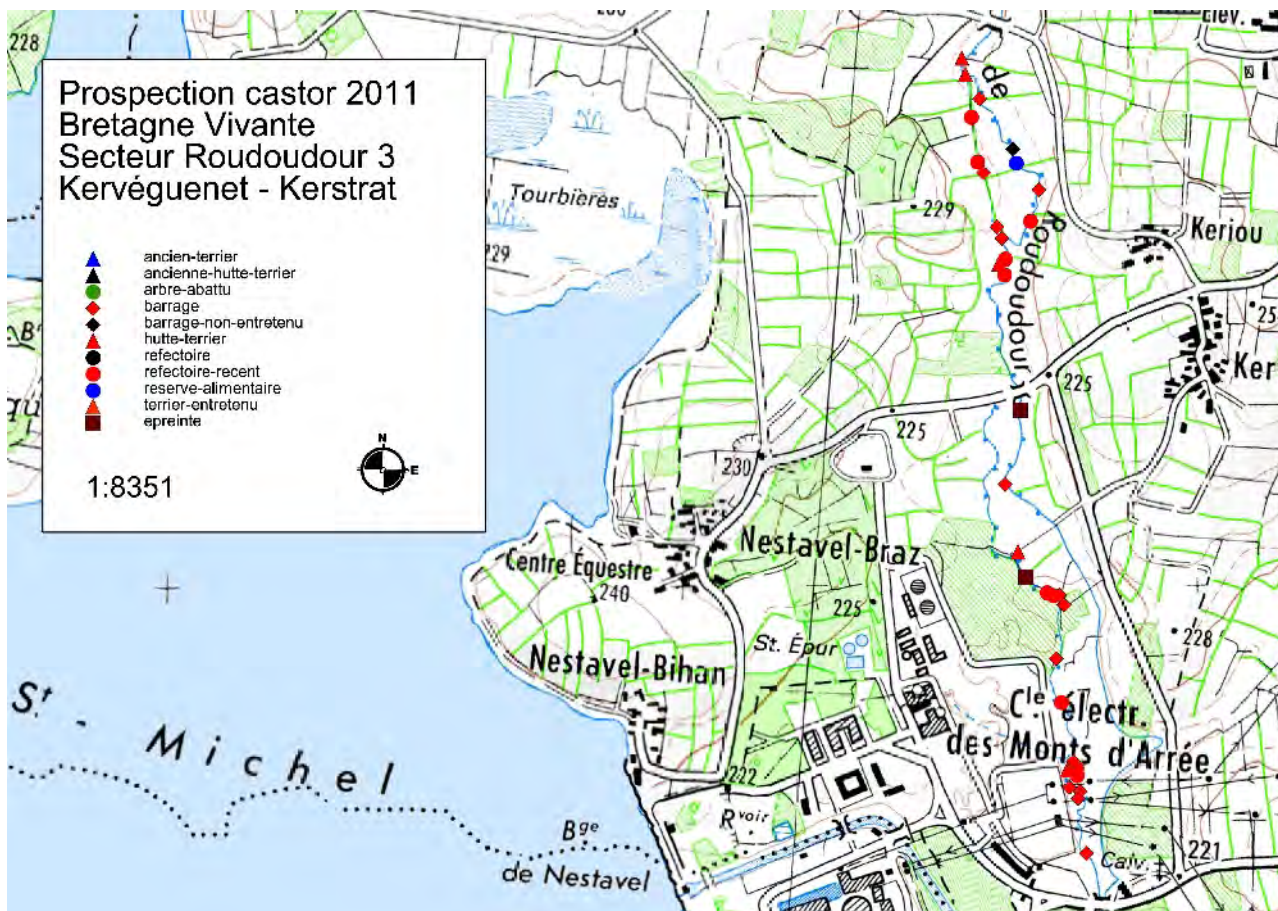


dans les milieux naturels lorsque l'intérêt s'émousse ou que les contraintes d'entretien deviennent pesantes. Ces tortues sont sources d'infections humaines à salmonelles, d'où l'interdiction de vente de ces tortues aux États-Unis à partir de 1975. Le commerce de ces reptiles, tout en réduisant la population sauvage du bassin du Mississippi, a donc introduit une nouvelle espèce qui s'est avérée invasive en Europe. Une partie significative des tortues de Floride relâchées dans les étangs et autres cours d'eau ont réussi à s'acclimater, malgré le fait qu'elles ne se reproduisent pas au nord d'une ligne Lyon-La Rochelle.

Prospections castor

Dans le cadre de sa participation au groupe de travail « castor » et de son implication dans l'atlas des mammifères, Bretagne vivante a pris en charge la prospection de trois secteurs du Roudoudour et de l'Elez (cartes ci-après). Deux techniciens du Conseil général du Finistère ont participé à cette prospection pour s'initier aux différents indices et traces laissés par le rongeur. Une synthèse des différents secteurs prospectés sera rédigée par le Groupe mammalogique breton.





V. Interventions sur le patrimoine naturel

Fauche et entretien des prairies humides de la Réserve

opération prioritaire GH1 du plan de gestion

Les prairies des secteurs 1, 2, 3 et 4, broyées en août 2009 par le centre équestre de Brennilis sont fauchées en 2011, en régie et le foin est pressé par un agriculteur partenaire. La restauration en prairie de fauche des parties qui évoluaient vers la friche permet d'avoir quatre parcelles formant un bel ensemble de prairies humides. Fauche et exportation devraient transformer ces prairies mésotrophes en prairies oligotrophes.



La parcelle 810 (0,73 ha) de l'arrière Venec broyée en 2009 est envahie de fougères. Le rouleau « casseur de fougères » est passé en 2010 et de nouveau en 2011 (17 mai et 4 août). Les trois taches couvertes par les fougères aigle se sont considérablement réduites et ce travail se poursuivra en 2012 avec une géolocalisation des trois ensembles pour une comparaison avec les surfaces calculées en 2009.

Suppression des ligneux sur des parcelles en voie de boisement naturel

opération prioritaire GH2 du plan de gestion

Les parcelles 444, 445 et 446 ont été débroussaillées (suppression des ligneux), pour une surface de 0,4042 ha en attendant qu'un girobroyeur forestier opère au début de l'année 2012.

Le chantier a eu lieu grâce à la participation de bénévoles et des étudiants en BTS GPN du lycée de Sucinio. Les arbres et buissons ont été abattus, débités ou broyés. A la fin de l'année 2011, il reste quelques branchages à broyer avant qu'un broyeur forestier ne vienne casser les touradons. L'objectif de ce chantier est de permettre à des succises de coloniser cette parcelle et d'augmenter ainsi les potentialités d'accueil pour le damier de la succise.



Chantier bénévole.



« Casseur » de touradons.

Les layons de landes entre les souches de résineux des parcelles 955 et 962 ont fait l'objet d'un broyage en 2010 et en 2011. Les bouleaux qui n'ont pas été broyés ont été coupés manuellement par le garde-technicien au cours de l'automne. L'idée est de dévitaliser ces arbres en attendant que la lande ne prenne le dessus.

Fauches localisées dans les landes humides

opération prioritaire GH3 du plan de gestion

Cette opération est programmée pour 2011/2012 grâce à l'achat d'une débroussailleuse thermique, l'ancienne étant tombée en panne. Cette fauche a pour objectif de favoriser les peuplements à gentianes pneumonanthes (*Gentiana pneumonanthe*).

Création d'une mare en sous-bois, d'une fosse proche du sentier pédagogique et d'une nouvelle placette d'étrépage en lande tourbeuse sur le secteur ouest

opération prioritaire GH4, 5 et 6 du plan de gestion

Ces trois opérations ont été réalisées en 2009 et font désormais l'objet d'un suivi. Le suivi de la recolonisation de la placette d'étrépage a eu lieu (cf. opération SE2) mais ne présente pas d'éléments remarquables pour l'instant. La fosse de tourbage n'est colonisée que par du jonc bulbeux (*Juncus bulbosus*) pour l'instant. La mare est colonisée par de la glycérie aquatique.

VI. Prestations de conseil, études et ingénierie

Extension du périmètre - *opération prioritaire AD2 du plan de gestion*

Suite à la réunion du comité consultatif de 2007 et à la réunion du comité scientifique, la création d'un périmètre de protection avait été proposée. Le comité consultatif de 2009 avait décidé de faire une pause dans l'instruction de ce dossier de façon à ne pas créer de confusion entre périmètre de protection et périmètre d'acquisition foncière. La préparation de ce dossier reprendra donc en 2012.

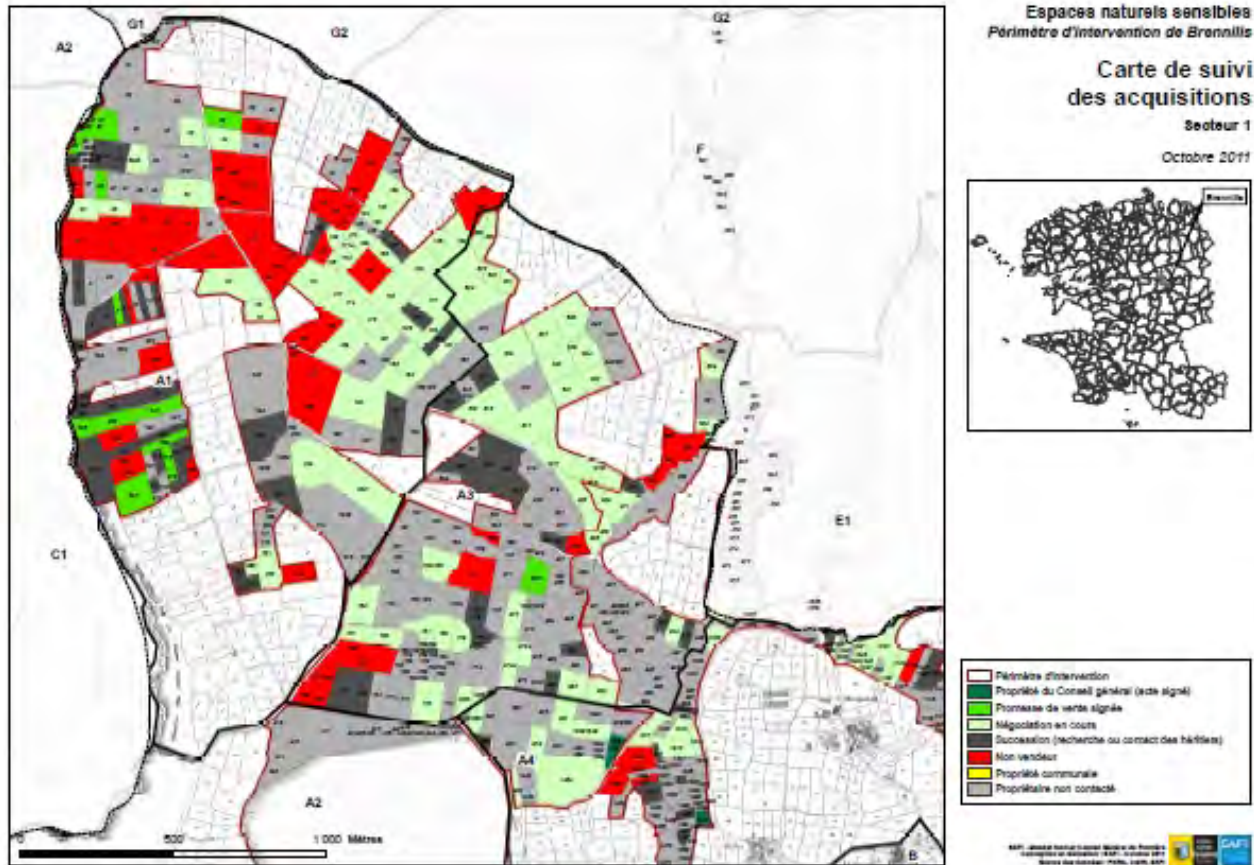
Maîtrise foncière - *opération prioritaire AD3 du plan de gestion*

Les périmètres de préemption et les périmètres d'intervention foncière ont été actés sur l'arrière Venec et le long de l'Elez, Roudoudour et affluents par la municipalité de Brennilis (conseil municipal du 19 novembre 2009) et l'assemblée départementale (le 30 janvier 2009). Pour la Feuillée, le maire suspend sa décision à la résolution d'un problème d'inondation causée par le barrage d'une famille de castors. Le 19 novembre 2010 a eu lieu la première réunion avec le département et la municipalité de Brennilis pour définir une stratégie foncière vis-à-vis des vendeurs potentiels et selon les priorités en termes de conservation.

Le 21 octobre dernier, en mairie de Brennilis, s'est déroulée une réunion pour faire le point sur les premières acquisitions, regroupant des techniciens du département, les mandataires fonciers (SAFI et SCET), les représentants de la municipalité et le gestionnaire. Avec plus de 645 parcelles concernées pour 228 propriétaires, soit 244 unités foncières réparties en 354 ha, le périmètre de l'arrière Venec, du Roudoudour et de l'Elez pose quelques problèmes :

- l'estimation du groupement forestier de Kerberou ne prend pas en compte la valeur des résineux. Une estimation complémentaire sera demandée à un expert forestier.
- un certain nombre de parcelles sont en déshérence de succession. La commune se propose d'en devenir propriétaire comme la loi lui permet et de rétrocéder ensuite ces parcelles au département. La commune attend que la SAFI et la SCET lui transmettent la liste des parcelles concernées.
- Le montant total de la vente de petites parcelles est parfois tellement peu élevé que les propriétaires préfèrent garder leurs biens.
- Les droits de succession sont parfois réhabilitaires. Le département se propose de prendre ces frais en charge quand le problème se présente.
- Certains propriétaires souhaitent couper des arbres avant de vendre leurs parcelles. Dans ce cas de figure, le gestionnaire passera voir si ces arbres peuvent être abattus ou non.

Au 21 octobre, 1ha 19a 75 ca sont acquis par le département et près de 12 ha font l'objet de promesses de vente signées. Le suivi des acquisitions est illustré par la carte ci-après.



Maîtrise d'usage et conventions - opération prioritaire AD4 du plan de gestion

Les conventions de gestion sur les espaces naturels sont toujours d'actualité.

Au printemps, 6 ha de landes et prairies ont fait l'objet d'une convention avec Eric Balpe, un particulier qui se lance dans l'élevage de bretonnes pie-noire. Pour l'instant, ces parcelles n'ont pas été pâturées et le gestionnaire espère que ce sera bientôt le cas.

N°	Surf.(ha)	Type	Zone
A 767	0,34	Landes restaurées	Arr. Venec
A 768	0,83	Landes restaurées	Arr. Venec
A 927	0,25	Landes	Arr. Venec
A 928	0,79	Landes	Arr. Venec
A 955	0,03	Landes restaurées	Arr. Venec
A 962	0,86	Landes restaurées	Arr. Venec
A 969	0,9	Landes	Arr. Venec
A 974	1,08	Landes restaurées	Arr. Venec
A 1513	0,66	Mégaphorbiaie	Berge Roudoudour
A 1514	0,23	Sauvaie ouverte	Berge Roudoudour
	6,77		



Parcelles sous convention avec Eric Balpe

Le PNRA souhaite réécrire les conventions liant le parc aux gestionnaires d'équipements. En ce qui concerne la **maison de la réserve naturelle**, celle-ci est liée au parc par un accord tacite et à ce jour, aucune convention écrite n'a été encore signée entre les deux parties.

Plan d'action « espèces invasives » sur la communauté de communes du Yeun Elez

Action hors plan de gestion

En 2008, Bretagne vivante a déjà encadré un stagiaire que la municipalité de Brennilis avait chargé de cartographier les taches des différentes espèces de plantes invasives du territoire communal. Ce stage était également l'occasion d'élaborer un document de sensibilisation distribué à tous les Brennilisiens. Cette première étude a permis de mieux comprendre le phénomène et d'identifier les moyens d'action possibles. Dans le cadre de la relance intermédiaire des contrat de territoire, la communauté de communes du Yeun Elez (CCYE) souhaite proposer un projet de lutte contre les plantes invasives de son territoire. Bretagne Vivante serait prestataire de ce projet.

Le parc naturel régional d'Armorique (PNRA) s'associerait également à cette démarche en amplifiant et étendant la fauche de stations de balsamines de l'Himalaya. En tant qu'opérateur Natura 2000, le PNRA assistera éventuellement la CCYE pour le montage d'un contrat Natura 2000 afin de financer des opérations complémentaires si besoin est.

Le plan d'action ciblerait ses opérations sur les cinq communes riveraines du réservoir St-Michel : Botmeur, Brasparts, Brennilis, La Feuillée, Loqueffret de 2012 à 2014. Il est toutefois important de souligner qu'aucune solution miracle n'est connue à l'heure actuelle pour éradiquer des plantes invasives comme les renouées asiatiques et Bretagne vivante ne saurait garantir une réussite totale de ce plan d'action qui constitue avant tout une expérimentation appliquée au territoire de la CCYE de méthodes de contrôle des plantes exotiques invasives. Cette expérimentation permettrait de rédiger un rapport sous forme de manuel qui sera remis à la CCYE de façon à ce qu'il soit mis en œuvre localement.

Le plan d'action proposé se décompose de la façon suivante :

- 1- repérage de taches de plantes invasives dont la localisation peut présenter une menace pour un milieu naturel proche et dont la surface laisse envisager la mise en place d'un protocole de lutte efficace. 2 à 3 taches seront désignées par commune ;
- 2- cartographie (surface, densité de pieds) et qualification du statut foncier des différentes taches de plantes invasives ;
- 3- prise de contact avec les propriétaires et rédaction des conventions tripartites (CCYE/BV/propriétaire) ;
- 4- fauche des stations retenues et exportation des produits ;
- 5- bâchage par toile de paillage des taches de plantes invasives ;
- 6- plantation de noisetiers, châtaigniers, sorbiers, aulnes, bouleaux ;
- 7- suivi et entretien annuel (fauche) des stations bâchées – un passage tous les 15j d'avril à août ;
- 8- conférences-animations sur la problématique des espèces invasives pour les habitants des 5 communes (salles mises à disposition par les communes) ;
- 9- élaboration d'un document de sensibilisation sur la base de celui de 2008 en partenariat avec les services du PNRA. (impression et distribution à la charge de la CCYE) ;
- 10- remise du rapport final.

Les services instructeurs informeront la communauté de communes et Bretagne vivante des suites données à ce dossier, au début de l'année 2012.

VII. Management et soutien

Gestion courante - opération prioritaire AD1 du plan de gestion

En dehors des tâches administratives quotidiennes, il faut retenir que si les panneaux de signalisation de la RN Venec avaient fait l'objet de plusieurs rencontres et réunions au cours de l'année 2009, ce dossier est depuis en attente d'une décision de la Dreal.

Bretagne vivante participe à la commission consultative « environnement » de Brennilis et notamment aux réunions visant à la mise en place de l'agenda 21 sur la commune.

VIII. Prestations d'accueil et d'animations

Animations d'été / public estival - opération complémentaire FA1 du plan de gestion

en nombre de participants	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Animation Castor/tourbière	272	199	197	159	343	239	234	240	308	271
Maison RN et Castor	?	159	37	413	581	440	516	991	1143	969
Total	272	358	234	572	924	679	750	1231	1451	1240

La saison a été très bonne même si les chiffres sont moins bons qu'en 2010 qui était une année exceptionnelle. La baisse constatée en 2011 est due à un « bruit médiatique » moins important qu'en 2011. La communication est un art difficile et hasardeux qu'il faudra accentuer en 2012. Toutefois, ces chiffres restent très corrects par rapport aux années précédentes et s'expliquent par la qualité des animations encadrées par Marion Gourbault – stagiaire en BTS GPN du lycée agricole de Sucinio -, l'accueil à la maison de la Réserve Naturelle par Laurence Botte et le prix modique des prestations. Bien entendu, le financement des animations dans les monts d'Arrée par le Conseil Général et la mise à disposition gracieuse de l'équipement par la commune de Brennilis permettent la pratique de ces tarifs. L'aide de la commune de Brennilis encadrée par une convention d'objectifs permet également une ouverture de la maison de la réserve naturelle sur une période plus longue puisque l'équipement ouvre le 15 juin et ferme le 15 septembre. Enfin, le Parc Naturel Régional d'Armorique participe au succès de ces animations par les dépliant qu'il édite.

Animations scolaires - opération complémentaire FA2 du plan de gestion

335,5 journées-personnes ont été encadrées au cours de l'année 2011 réparties en 28 séances. Ce très bon chiffre doit beaucoup à la convention qui lie Brennilis à Bretagne vivante mais aussi au développement des animations « centres de vacances » avec une meilleure fréquentation des monts d'Arrée par les camps de vacances.

Il serait souhaitable que cette convention soit élargie aux autres communes de la Communauté de communes du Yeun Elez pour les écoles mais aussi pour le centre aéré qui vient d'être inauguré à proximité de la Réserve Naturelle.

Animations pour groupes d'adultes - opération complémentaire FA1 du plan de gestion

NB : Cette opération concerne les groupes familiaux, associatifs ou autres déjà constitués.

Cette année, seuls trois groupes d'étudiants comptabilisés dans le paragraphe précédent ont participé à des animations sur le Venec ou à sa proximité.

Interprétation - opération complémentaire FA4 du plan de gestion

Le **livret d'interprétation** permet aux personnes qui n'ont pu participer aux animations ou qui préfèrent découvrir le site seules de bénéficier des explications. Plus d'une centaine de livrets ont été distribués au cours de l'été. Des compléments muséographiques (coupe de tourbière, panneaux) ont été ajoutés à l'exposition de la maison de la Réserve Naturelle. D'autres devront être réalisés au cours de l'année 2012.

Exploitation de tourbe

En septembre 2010, Emmanuel Holder rencontrait M. et Mme Jaouen qui continuent à extraire de la tourbe. Le 25 juin 2011, il participait à un chantier d'extraction qu'il n'a pas pu photographier ou filmer. Toutefois, la participation à ce chantier est un moment pendant lequel beaucoup de choses sont dites sur les liens entre les hommes et la tourbière qui enrichissent notre perception de la place de ces milieux naturels dans l'environnement humain des monts d'Arrée.



Réseau des réserves naturelles bretonnes

Les gestionnaires des Réserves Naturelles Nationales et Régionales de Bretagne se sont rencontrés deux fois au cours de l'année 2011. Une première fois à Saint-Brieuc pour travailler sur un livre et une exposition photographique consacrés aux réserves naturelles de la région(ces deux médias seront présentés lors du congrès RNF 2012 qui aura lieu en Côtes d'Armor). Une deuxième fois à Pleubian pour un échange autour des différentes préoccupations des gestionnaires de réserves naturelles.

Formation vidéo

Du 13 au 17 septembre 2010, Emmanuel Holder a suivi une formation « Comment raconter et valoriser sa pratique d'éducateur nature par la vidéo ? » qui lui a permis de réaliser en août 2011 un film racontant comment l'équipe Bretagne Vivante des monts d'Arrée réussit à proposer une animation castor sans que l'animal ne soit vu, à partir des traces et indices du rongeur. Cette petite vidéo sera intégrée à un DVD avec d'autres films dans le cadre d'un projet de valorisation des actions d'éducation de l'environnement mené par le réseau École et Nature. Il fait suite à un recueil de textes descriptifs d'animation nature publié par le réseau.

Maison de la Réserve Naturelle - *opération complémentaire FA5 du plan de gestion*

La saison a été plutôt bonne comme l'indique le tableau présenté précédemment. La Maison de la Réserve Naturelle et des castors joue le rôle d'un point d'information, tête de pont des activités touristiques de la commune : Auberge et expo du Youdig, Ecuries du Venec, pêche sur le Grand Lac Intérieur, camping. En tant qu'équipement présent sur le territoire du Parc Naturel Régional d'Armorique, la Maison de la Réserve Naturelle et des castors promeut également les autres établissements labellisés par le PNRA.





C'est aussi le lieu où des personnes viennent chercher une information naturaliste qu'ils ne trouvent pas ailleurs. Cette demande est grandissante et démontre bien l'intérêt d'un équipement comme celui-ci à Brennilis, tant son environnement naturel est riche.

Projets 2012

Il est proposé que l'action prioritaire pour 2012 soit la préparation du dossier d'extension de la réserve naturelle avec une première mise à jour des listes d'espèces, une cartographie précise et actualisée, un bilan de la maîtrise foncière, qui, comme on a pu le constater s'élargit.

Tableau de bord : avancée des opérations du plan de gestion à la fin de l'année 2011

Missions prioritaires	2008-2011	2012-2015		2008-2011	2012-2015
1 - Surveillance du territoire et police de l'environnement			GH 5 : Création d'une fosse proche du sentier pédagogique		
PO 1 : Police de l'environnement			GH 6 : Création d'une nouvelle placette d'étrépage (...)		
2 - Connaissance et suivi continu du patrimoine			4 – Prestations de conseil, études et ingénierie		
RE 1 : Cartographie détaillée de la zone centrale de la réserve			AD 2 : Extension du périmètre		
RE 1' : Cartographie détaillée de la zone périphérique de la réserve			AD 3 : Maîtrise foncière		
RE 2 : Cartographie détaillée des landes en arrière de la RN du Venec			AD 4 : Maîtrise d'usage et convention		
RE 3 : Mise en place d'un protocole de mesures piézométriques (...)			6 – Management et soutien		
INV 1 : Poursuite de l'inventaire des bryophytes			AD 1 : Gestion courante		
INV 2 : Poursuite de l'inventaire des lichens			RE 5 : Mise en place d'un SIG (entretien)		
INV 3 : Poursuite de l'inventaire des champignons			RE 5 : Mise en place d'un SIG (conception & formation)		
INV 4 : Poursuite de l'inventaire des invertébrés (...)			INV 6 : Intégration des données espèces à la base de données SERENA		
INV 5 : Poursuite de l'inventaire des vertébrés			Missions complémentaires		
SE 1 : Suivi des nids de chenilles de Damier de la succise			1 – Participation à la recherche		
SE 2 : Poursuite des suivis des placettes d'étrépage et des secteurs fauchés de landes			RE 4 : Analyse d'échantillons de tourbe blonde (...)		
SE 3 : Poursuite des observations de l'érosion de la tourbière (...)			RE 6 : Étude des pollens fossiles (...)		
3- Interventions sur le patrimoine			2 – Prestations d'accueil et d'animations		
GH 1 : Fauche et entretien des prairies humides de la réserve			FA1 : Animations d'été / public estival		
GH 2 : Suppression des ligneux sur des parcelles en voie de boisement naturel			FA 2 : Animations scolaires		
GH 3 : Fauches localisées dans les landes humides			FA3 : Animations pour groupes d'adultes		
GH 4 : Création d'une mare en sous-bois			FA 4 : Interprétation		
			FA 5 : Maison de la Réserve Naturelle		

action en cours	
action réalisée	
action non réalisée	
action programmée	

Les principales opérations restant à réaliser sont des opérations de recherche et d'étude, pour lesquelles des financements importants doivent être trouvés.

Annexe 1 : Compte-rendu du 2^{ème} Conseil Scientifique de la Réserve Naturelle du Venec le 18/01/2011 – Brennilis – Salle du conseil municipal

Ordre du jour :

- ♣ Suivi ornithologique de l'arrière Venec
- ♣ Cartographie de la végétation du Venec,
- ♣ Réseau ReNaTo

Présents :

Bernard Clément (BC), professeur en écologie à l'Université de Rennes I, spécialiste des landes et tourbières ;
Bernard Hallégouet (BH), professeur de géographie à l'Université de Bretagne Occidentale ;
Marion Hardegen (MH), botaniste au Conservatoire Botanique National de Brest ;
Sophie Coat (SC), directrice scientifique de Bretagne Vivante
Yves Richard (YR), Dreal Bretagne ;
Daniel Malengreau (DM), conservateur de la Réserve Naturelle du Venec ;
Emmanuel Holder (EH), responsable de sites.

Excusés :

Marie-Christine Eybert, professeur en écologie à l'Université de Rennes, spécialiste en oiseaux, bocage, landes et forêts ;
Jacques Le Doaré, entomologue ;
Grégor Marchand, archéologue à l'Université de Rennes I ;

Expert invité :

José Durfort (JD), botaniste indépendant,
Gaétan Guyot (GG), ornithologue de Bretagne Vivante

Suivi ornithologique :

EH rappelle que le plan de gestion ne préconisait pas le suivi ornithologique du Venec et de l'arrière Venec puisque les rédacteurs avaient tenu compte des possibilités budgétaires de la RNN pour programmer les actions prioritaires. Depuis, le budget a augmenté et, conformément aux décisions du premier conseil scientifique (31/01/2008) d'amender le plan de gestion au vu du nouveau budget, cette opération a été ajoutée aux missions du gestionnaire. Cette opération doit également contribuer à améliorer la connaissance de l'arrière Venec qui constituera prochainement le périmètre de protection de la RNN. YR ajoute que ce suivi permettra également d'alimenter la SCAP (stratégie de création des aires protégées). BC demande pourquoi il n'y aurait pas plutôt un nouveau dossier de création de RNN Venec et arrière-Venec plutôt qu'un périmètre de protection. YR répond que le périmètre de protection est plus rapide à instruire et faire aboutir.

GG présente le suivi ornithologique en trois volets mis en place depuis cette année :

- ♣ STOC EPS (suivi temporel des oiseaux communs par échantillonnage ponctuel simplifié) qui permet d'évaluer les tendances d'abondances des différentes espèces mais aussi les tendances. Cette méthode offre l'avantage également d'être standardisée et de participer au réseau national des sites STOC-EPS. 15 points d'écoute sont visités deux fois par an sur 5 ans. La coordination RNF des STOC-EPS mis en œuvre dans les RNN aidera le gestionnaire à mieux interpréter les résultats. Un logiciel TRIM permet également de mieux interpréter ces chiffres en proposant des représentations graphiques des indices annuels de variations d'effectifs. Ce suivi s'intéresse aux espèces communes (+ de 25 contacts enregistrés en une saison).
- ♣ La méthode des quadrats permet d'étudier les peuplements en période de reproduction. L'objectif de ce volet est de fournir des densités moyennes, d'évaluer la richesse spécifique et le nombre de couples des espèces caractéristiques. Trois carrés de 4 ha sont visités à 6 reprises par an, tous les 5 ans. Toutes les espèces sont notées. Les premiers résultats montrent les différents cantons qui regroupent les couples présentant des indices probables de reproduction, espèce par espèce. La première année de suivi de ces trois quadrats a permis de dégager les tendances suivantes :
 - ♣ Quadrat 1 occupé par des prairies humides avec des petits territoires denses et diversifiés ;
 - ♣ Quadrat 2 occupé par des landes rases avec peu de couples et peu d'espèces ;
 - ♣ Quadrat 3 occupé par des landes hautes avec des couples cantonnés aux boisements périphériques ;

- ▲ Le suivi des hivernants permet d'améliorer les connaissances, d'obtenir des données quantitatives et d'assurer un suivi à long terme. Le transect de 3800 m doit être réalisé deux fois entre le 1er décembre et le 31 janvier et chaque oiseau vu et entendu est noté, de même que la distance entre l'observateur et l'oiseau observé. L'estimation de la distance est partagée en 4 classes. Le protocole est celui de l'atlas des hivernants et ce volet du suivi alimentera cette démarche nationale.
- ▲ Chaque suivi est illustré de cartes et de diagrammes représentant les différents contacts et sera présenté tous les 5 ans sous forme de bilan.
- ▲ BC demande que ce suivi soit mis en corrélation avec le suivi des formations végétales. MH fait remarquer que les habitats d'espèces végétales ne sont pas à la même échelle que ceux des espèces animales qui sont plutôt des unités paysagères. BC précise qu'un indice de diversité d'habitat ou d'unité paysagère est calculable pour les quadrats et permettrait de mettre en évidence le lien probable entre l'hétérogénéité des habitats et la diversité des espèces d'oiseaux.

Cartographie du Venec :

JD présente la cartographie des formations végétales réalisée pour partie en 2010. Cette cartographie est en subdivisée en trois parties : arrière Venec, périphérie de la RNN et bombement. Cette dernière zone n'est pas encore totalement cartographiée. L'arrière Venec et la périphérie de la RNN sont entièrement cartographiés. BC demande si la légende des trois cartes est la même ; JD réponds par l'affirmative. JD précise que le sud-ouest de la zone étudiée repose sur du schiste briovérien alors que le reste est sur du granite de la Feuillée.

La carte des landes et tourbières de l'arrière Venec comporte des saulaies qui ne sont pas spécialement intéressantes d'un point de vue écologique car elles sont très peu oligotrophes. La méthodologie utilisée pour cette zone d'étude est classique et s'appuie sur la connaissance de JD du site. Plusieurs types de cartes sont produits : carte de végétation, des habitats d'intérêts communautaires, des espèces végétales patrimoniales. Certaines formations végétales sont particulièrement exceptionnelles comme une lande humide oligotrophe ou une dizaine de cuvettes tourbeuses, toutes différentes. JD note le maintien de la sphaigne de la Pylaie, le recul du lycopode inondé et la diversité en matière d'espèces remarquables des tourbières.

La carte des landes périphériques de la RNN est interprétée plus finement que ce qui avait été fait en 84 en soulignant les variations d'habitats et les dynamiques différentes. Pour le lagg, la distinction est plus difficile entre les différentes communautés de joncs bulbeux, de linaigrettes à feuilles étroites et de linaigrettes engainées. La zone au nord-est du lagg ressemble plus à un bas-marais avec des sphaignes, des narthécies, de la laïche rostrée et de la laïche à feuilles étroites. EH demande pourquoi le jonc bulbeux s'est tant développé depuis 1984 et si ce n'est pas un peu inquiétant. BC répond que cette espèce prépare le bas-marais et laissera la place à d'autres espèces tout aussi rapidement qu'il est venu. La littorale uniflore est toujours bien installée sur la berge de Nestavel avec, au nord, un peuplement à *Equisetum fluviatile* qui marque le début de l'anse est. Huit stations de sphaigne de la Pylaie parsèment la lande tourbeuse périphérique.

La cartographie de la tourbière bombée est dressée grâce à une méthodologie un peu particulière puisqu'elle se base sur un carroyage du site par des mailles carrées de 20 m x 20 m. Ce carroyage devra être réorienté informatiquement car il était calé sur le nord magnétique et non sur le nord géographique. Cette maille est ensuite subdivisée en quatre. BH demande comment sont mesurés les angles droits. JD réponds que la boussole lui permet d'obtenir des angles droits. BH lui suggère d'utiliser une équerre optique, peu onéreuse. Cette cartographie a permis à JD de noter un certain nombre de formations végétales dont certaines sont associées à différentes sphaignes dont la sphaigne de Magellan. BC demande que les cuvettes à *Sphagnum cuspidatum* soient bien notées sur la cartographie des sphaignes. Ce travail a permis à JD de découvrir deux stations de *Sphagnum austinii* (ancienne *Sphagnum imbricatum* qui regroupait quatre formes démembrées depuis en quatre espèces). La cartographie du bombement représente un gros travail qui a été mal évalué par JD quand il a rédigé le protocole de cette opération et le devis de cette étude. JD indique qu'il complétera la cartographie pour un certain nombre de mailles présentées dans la diapositive mais qu'il se trouve dans l'impossibilité d'achever le travail dans l'enveloppe prévue en raison de l'explosion du temps de travail résultant tant des difficultés d'accès et de travail sur le site que des contraintes méthodologiques. YR demande que la diapo qui présente le travail réalisé, celui restant à faire et les temps moyens d'inventaire et de cartographie par maille lui soit envoyée. Le Conseil Scientifique affirme unanimement que la cartographie du bombement doit être menée jusqu'au bout. MH suggère qu'un échantillonnage stratifié soit réalisé et suivi tous les 10 ans. MH conseille que 10 quadrats soient choisis dans la zone interface bombement/lagg, 10 sur le bombement *stricto sensu* et 10 sur le bourrelet qui sépare le bombement du plan d'eau. Ces quadrats pourraient être repérés au GPS centimétrique grâce à une manipulation qui serait menée par Bernard Fichaut de l'U.B.O. Malgré son intérêt, ce travail, qui réduirait certes les coûts futurs de cartographie pour des suivis à long terme, ne doit cependant pas être générateur de nouveaux coûts dans le contexte actuel. EH suggère que ce soit repéré grâce à un GPS classique doublé d'un marquage avec une pièce métallique qui serait fichée dans le sol et pourrait être ensuite retrouvée grâce à un détecteur de métaux. BC insiste sur le fait qu'il est primordial de continuer la démarche avec, si possibles, des moyens financiers supplémentaires compte-tenu du travail déjà effectué et de la zone qui reste à cartographier puisqu'il s'agit de la zone la plus évolutive. DM demande quel serait le montant du complément financier nécessaire pour terminer cette cartographie ? YR et BC confirment qu'il y a deux scénarii : le premier consiste à finir la cartographie selon le même procédé et à court terme mais à quel coût ? Au cas où les financements nécessaires pour mener à bien ce premier scénario, il s'agirait prioritairement de caractériser le marais intermédiaire, l'hypothèse d'une extrapolation des mailles inventoriées à d'autres mailles se traduisant inévitablement par une dégradation importante du

niveau de description pour pouvoir garder une pertinence. MH demande que les unités qui ne sont pas encore caractérisées mais cartographiées soient décrites par des publications scientifiques de façon à sortir du cadre strict du Venec et donc représenter un intérêt national supplémentaire. DM demande que JD fournisse une estimation du coût par type de maille de façon à pouvoir proposer au Conseil scientifique de se prononcer par courriel sur les scénarii possibles en fonction des moyens disponibles. Le Conseil scientifique prend acte de la qualité du travail déjà effectué, du fait que la difficulté propre au milieu et le caractère expérimental de la cartographie dans ce type de milieu peut expliquer l'inadéquation du devis. Compte tenu de l'intérêt de ces travaux dans un milieu exceptionnel et du cadre d'exemplarité des réserves naturelles nationales, le Conseil souhaite vivement que des moyens complémentaires puissent permettre d'achever cette cartographie dans les meilleurs délais et si possible dans une continuité méthodologique. MH émet le souhait que les cartographies du Venec soient également disponibles dans la base cartographique coordonnée au Conservatoire Botanique national de Brest pour le compte de l'Etat.

ReNaTo :

EH présente ensuite ReNaTo, un réseau de sites expérimentaux des changements climatiques, qui souhaite s'étendre à d'autres tourbières. Ces sites sont suivis par une équipe de l'université d'Orléans qui mesure un certain nombre de paramètres susceptibles d'évoluer avec le réchauffement climatique. Celui-ci semble avoir un impact sur le déstockage de carbone contenu dans les tourbières tempérées sous forme de dioxyde de carbone et de méthane. La modélisation des flux de carbone entre tourbe et atmosphère permettrait d'affiner ceux qui concernent les tourbières sub-boréales. Ce projet participe au programme « Peatwarm » auquel participe André-Jean France de l'université de Rennes I et, également, président du Conseil Scientifique du pôle relais « tourbières ». BC regrette de n'avoir pas perçu plus tôt le cadre de ce programme inscrit à l'ordre du jour car il aurait pu suggérer qu'il soit invité au Conseil scientifique auquel il aurait sans doute pu apporter des éclairages intéressants et des réponses précises aux questionnements. . La question principale qui se pose est celle des impacts directs et indirects. Localement, les dispositifs forçant qui seraient mis en place peuvent être impactants mais BC pense qu'il n'y a pas d'impact à l'échelle du système. De la même façon, les instruments de mesure peuvent impacter le paysage. S'il reconnaît que les réserves naturelles constituent un cadre de suivi scientifique des évolutions à long terme, DM précise qu'il y a plusieurs façons de se poser les questions et notamment celle de savoir si le Venec a un intérêt particulier pour ce genre d'analyses par rapport aux autres sites, qui pourrait justifier que la réserve serve de support non plus seulement à des suivis mais à des expérimentations de processus forçants dont l'impact, même minimisé, restera sensible? BC affirme que le Venec étant la tourbière ombrotrophe de plaine la plus au sud de la France, ce site représente un intérêt non négligeable pour ce type d'étude. Il précise que si la décision appartient aux membres de ReNaTo, une expertise sera nécessaire au préalable. Ces moyens scientifiques supplémentaires permettraient de mieux comprendre le site et son fonctionnement. JD se pose la question de l'incidence de la pénétration d'une équipe de chercheurs sur le site. DM se demande quel sera l'impact visuel de l'installation. DM précise qu'il serait intéressant d'obtenir un complément d'information et propose aux membres du Conseil de prendre une décision par courriels interposés.

En points divers, BC précise que M. Jos Verhoeven passera au cours du printemps sur le Venec pour prélever quelques échantillons de tourbe dans le cadre de son travail sur les changements globaux et les apports atmosphériques. Cette étude concerne plusieurs tourbières de différentes régions européennes.



Réserve naturelle du Venec
Ty Butun
29410 Le Cloître St Thegonnec

Téléphone : 02.98.79.71.98
Télécopie : 02.98.79.71.98
rn-venec@bretagne-vivante.org